

Vous êtes abonné au golf Blue Green de Sainte Maxime :

Lors du renouvellement de votre licence vous avez également l'opportunité de participer à la vie de votre Club d'adhérer à *L'Association Sportive du Golf de Sainte Maxime - ASGSM*



<http://www.asgsm.fr/>



Votre adhésion **NOUS** permettra :

- De continuer à subventionner de façon conséquente l'Ecole de golf (100€ par élève) et d'organiser pour nos jeunes des compétitions interclubs, mais aussi des activités plus ludiques (goûter de Noël et de Fin de Saison, etc.)
- De prendre en charge l'inscription des équipes (Dames, Messieurs, Jeunes) aux compétitions fédérales et amicales,
- D'organiser, en liaison avec Blue Green, de nombreuses compétitions à Sainte Maxime,

* * *

Votre adhésion (70€) **VOUS** permettra :

- D'écrire, tous les 3 ans, les membres de la Commission Sportive
- De faire partie des équipes du Club (Fédérales et Amicales), en fonction de votre niveau et de votre catégorie d'âge
- De bénéficier de droits de jeu réduits lors des compétitions organisées à Sainte Maxime (hors compétitions caritatives)
- De participer aux compétitions réservées aux adhérents : Ryder Cup, journées Séniors Dames et Messieurs, sorties à tarifs négociés sur les golfs de la région, etc.
- De bénéficier d'une assurance complémentaire

Et, pour les seuls adhérents ASGSM, de bénéficier de green fees gratuits dans le cadre de nos échanges de réciprocité auprès des golfs de :

- | | | |
|--------------|-----------------|------------------------------------|
| - ROQUEBRUNE | 1 fois par an | barème public 80€/Green Fee |
| - VALGARDE | 1 fois par mois | barème public 80€/Green Fee |
| - GOLF UP | 1 fois par an | barème public 60€/Green Fee |
| - BEAUVALLON | 1 fois par an | Réduction 50% sur le Green Fee 80€ |